



**LUNG
CANCER
CANADA**

**CANCER
PULMONAIRE
CANADA**

Le prix Souffle d'avenir Innover dans le diagnostic du CPNPC

Lignes directrices relatives aux demandes

Tout savoir sur le financement

Nom du programme :	prix Souffle d'avenir
Ouverture des candidatures :	6 juillet 2026
Date limite de candidature :	16 octobre 2026, à 23 h 59 (HP)
Avis de décision prévu :	novembre 2026
Date de début de financement au plus tôt :	janvier 2027
Durée du projet :	12 mois
Financement total disponible :	200 000 \$

Le prix Souffle d'avenir existe grâce à la généreuse contribution de Boehringer Ingelheim Canada.

Boehringer Ingelheim Canada n'a aucun rôle dans l'évaluation des propositions, la délibération, la sélection, ni les décisions de financement.

1. Survol

Le prix Souffle d'avenir est un défi national d'innovation doté d'une enveloppe de 200 000 \$, piloté par Cancer pulmonaire Canada, visant à soutenir des solutions concrètes et reproductibles qui améliorent le diagnostic du cancer du poumon non à petites cellules (CPNPC) au Canada.

Trop de personnes atteintes d'un cancer du poumon reçoivent encore leur diagnostic trop tardivement. Le diagnostic ne se résume pas à une seule étape. Les patients traversent successivement la suspicion clinique, le renvoi à un spécialiste, les tests d'imagerie, la biopsie, l'anatomopathologie, les tests de biomarqueurs et la préparation au traitement. Des retards peuvent surgir à chaque maillon de ce parcours et s'accumuler au fil des étapes.

Le prix s'appuie sur les travaux du Laboratoire d'innovation en diagnostic du CPNPC de Cancer pulmonaire Canada, une initiative pluridisciplinaire qui a réuni expertise clinique,

vécu des patients et acteurs du système de santé pour cibler là où l'innovation peut produire le plus grand effet.

Dans le cadre de cette première édition, Cancer pulmonaire Canada financera un projet à forte empreinte, centré sur l'amélioration des délais diagnostiques, de la coordination, de la visibilité, de l'équité et du rendement du système dans le diagnostic du CPNPC.

2. Objectifs et finalités

Le prix Souffle d'avenir a pour vocation de faire surgir des solutions concrètes et reproductibles, capables de répondre aux défis prioritaires qu'a mis en évidence le Laboratoire d'innovation en diagnostic du CPNPC de Cancer pulmonaire Canada.

Le prix vise à :

- Axer les ressources financières sur des défis systémiques précisément définis
- Soutenir des initiatives capables de réduire les délais diagnostiques et d'améliorer l'expérience des patients
- Stimuler la collaboration entre les communautés cliniques, scientifiques, systémiques et de patients
- Produire des données probantes et tirer des enseignements susceptibles de contribuer à l'amélioration globale du système

Le prix cherche à soutenir des projets qui peuvent :

- Écourter les délais diagnostiques
- Renforcer la coordination tout au long du parcours diagnostique
- Améliorer la visibilité sur le rendement du système de diagnostic
- Atténuer la fragmentation, les inefficacités et les retards superflus
- Promouvoir l'équité dans l'accès à un diagnostic rapide et de haute qualité
- Générer des apprentissages pouvant nourrir une amélioration systémique plus vaste, la défense des droits et l'évolution des politiques

Les projets doivent être concrets, orientés vers la mise en œuvre et pertinents pour les personnes touchées par le cancer du poumon au Canada.

3. Domaines d'intervention prioritaires

Les candidats peuvent présenter des projets s'inscrivant dans l'un ou l'autre des domaines d'intervention suivants, ou dans les deux.

Domaine d'intervention 1 : infrastructure et équité à l'échelle du système
Comment pourrions-nous améliorer la visibilité et la compréhension des délais de diagnostic du CPNPC à l'échelle du système, afin que tous les patients reçoivent un diagnostic rapide, peu importe leur prestataire de soins ou leur région?

Ce domaine d'intervention porte sur l'amélioration de la visibilité à l'égard des délais de diagnostic, du rendement du système, des variations régionales, des inégalités et de la responsabilisation tout au long du parcours diagnostique.

Parmi les pistes de projets possibles :

- Cartographier les délais diagnostiques entre régions, établissements ou systèmes
- Repérer les goulets d'étranglement, les retards et les points de rupture du parcours patient
- Mesurer les variations dans les délais diagnostiques ou l'accès aux soins
- Créer des référentiels, des tableaux de bord ou des outils de mesure
- Explorer les inégalités liées à la géographie, à la ruralité, aux facteurs socioéconomiques, à l'accès aux soins primaires ou à d'autres obstacles structurels
- Établir des liens entre la performance diagnostique et les résultats pour les patients ou leur préparation au traitement

Domaine d'intervention 2 : parcours diagnostiques et optimisation des processus

Comment pourrions-nous améliorer les parcours de diagnostic du CPNPC, les processus ou la coordination, afin de réduire les délais et de garantir un diagnostic cohérent et de qualité, quel que soit le contexte de soins?

Ce domaine d'intervention vise à améliorer la progression des patients dans le parcours diagnostique, notamment la coordination, le séquençage et la réalisation des étapes diagnostiques.

Parmi les pistes de projets possibles :

- Rationaliser les flux de travail entre l'orientation et le diagnostic
- Réduire les transferts superflus et les étapes redondantes
- Renforcer la concertation entre les partenaires cliniques, les laboratoires et le système de santé
- Optimiser les flux de travail liés à l'imagerie, à la biopsie, à l'anatomopathologie ou aux tests de biomarqueurs
- Améliorer l'ordre dans lequel les tests et les interventions sont réalisés
- Consolider le cheminement diagnostique du patient et affirmer la responsabilité des parcours de soins
- Améliorer la façon dont les résultats et les prochaines étapes sont communiqués
- Soutenir la mise en œuvre de parcours diagnostiques standardisés ou adaptés aux réalités locales

4. Financement disponible

Cancer pulmonaire Canada entend financer un projet à forte empreinte par l'attribution d'une subvention de 200 000 \$.

Afin de préserver la souplesse nécessaire et de maximiser les retombées, Cancer pulmonaire Canada se réserve le droit de répartir l'enveloppe de 200 000 \$ entre plusieurs projets, si le processus d'évaluation fait ressortir de multiples propositions d'exception.

Les candidats sont invités à soumettre :

- Un budget de mise en œuvre complet fondé sur une enveloppe de 200 000 \$
- Un budget de mise en œuvre modulé fondé sur une enveloppe de 100 000 \$
- Les résultats escomptés et les livrables attendus pour chacun des scénarios de financement

Les projets seront soutenus sur une période de mise en œuvre de douze mois.

5. Candidats admissibles

Les candidatures sont ouvertes aux :

- Chercheurs
- Cliniciens
- Responsables du système de santé
- Équipes chargées de l'amélioration de la qualité et de la mise en œuvre
- Innovateurs dans le domaine des soins de santé
- Collaborations multidisciplinaires
- Partenariats faisant intervenir des perspectives de vécu

Les candidats peuvent présenter leur candidature à titre individuel, en équipe ou au nom d'un organisme. Le candidat principal doit être domicilié au Canada.

Les candidats ne sont pas tenus d'avoir déjà confirmé un établissement hôte au moment de présenter leur candidature. Toutefois, avant tout versement des fonds, les candidats retenus devront confirmer un établissement hôte canadien admissible – qu'il s'agisse d'un organisme ou d'un mandataire fiscal – en mesure de recevoir et de gérer les fonds conformément aux exigences de financement de Cancer pulmonaire Canada.

Les établissements hôtes, les organismes ou les mandataires fiscaux admissibles peuvent notamment être des :

- Universités
- Hôpitaux
- Instituts de recherche
- Autorités sanitaires
- Organismes de santé publique ou du système de santé
- Organismes de bienfaisance enregistrés ou organismes sans but lucratif
- Tout autre organisme canadien approuvé par Cancer pulmonaire Canada

Les équipes multidisciplinaires et intersectorielles sont vivement encouragées.

6. Types de projets admissibles et utilisation des fonds

Les projets susceptibles de correspondre à nos priorités comprennent notamment les suivants :

- Initiatives de refonte des parcours ou d'optimisation des processus
- Modèles de coordination diagnostique
- Outils pour mieux suivre les délais dans le parcours diagnostique
- Approches visant à réduire les retards liés à l'imagerie, à la biopsie, à l'anatomopathologie ou aux tests de biomarqueurs
- Initiatives d'amélioration diagnostique axées sur l'équité
- Modèles d'amélioration de la qualité ou de mise en œuvre qui peuvent être reproduits à plus grande échelle
- Approches fondées sur la technologie pour réduire la fragmentation ou renforcer la coordination
- Modèles favorisant une communication fluide entre les équipes cliniques, les laboratoires et les patients

Le financement peut servir à piloter, mettre en œuvre, adapter ou évaluer des solutions concrètes répondant à l'un ou aux deux domaines prioritaires du Prix.

Les projets peuvent englober des initiatives de mise en œuvre précoce ou des projets pilotes, à condition qu'ils soient clairement définis, réalisables en douze mois et conçus pour produire des apprentissages susceptibles d'éclairer une adoption élargie, une mise à l'échelle ou une amélioration systémique.

Les fonds prévus au titre du prix peuvent couvrir les activités directement liées au projet proposé, notamment :

- La coordination du projet
- Le personnel qui travaille directement sur le projet
- La collecte et l'analyse des données
- Les activités de mise en œuvre
- L'évaluation
- La mobilisation des connaissances
- La participation des patients ou des personnes ayant une expérience vécue
- Les honoraires, les mesures d'accessibilité, les frais de déplacement ou le remboursement des dépenses engagées par les patients ou les aidants partenaires pour leur participation, le cas échéant
- Les outils, les matériaux ou la technologie indispensables à la mise à l'épreuve ou à la mise en œuvre de la solution proposée

7. Utilisations non admissibles des fonds

Le prix Souffle d'avenir n'a pas vocation à financer :

- La promotion commerciale ou la mise en marché de produits
- Les projets conçus principalement pour promouvoir un médicament, un test, une entreprise, une technologie ou un produit commercial particulier
- Le développement de produits commerciaux

- Les coûts liés aux soins cliniques courants
- Les services ou équipements relevant des soins habituels, normalement pris en charge par les systèmes existants
- Les frais généraux institutionnels indirects ou les charges d'infrastructure
- Les frais de déplacement pour conférences ou les frais de publication
- Les coûts de fonctionnement courants d'un organisme sans lien direct avec le projet proposé
- Les campagnes de sensibilisation isolées, à moins qu'elles ne s'inscrivent directement dans la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet visant à améliorer le diagnostic
- Le développement conceptuel seul, en l'absence d'une voie clairement tracée vers la mise à l'épreuve, la mise en œuvre ou l'évaluation au cours de la période de financement
- Les projets sans lien manifeste avec le diagnostic du CPNPC au Canada

Les entreprises à but lucratif peuvent participer à titre de collaboratrices, le cas échéant; les fonds du prix doivent toutefois être administrés par un établissement hôte, organisme ou mandataire fiscal canadien admissible, approuvé par Cancer pulmonaire Canada.

8. Exigences relatives à la demande

Les candidats doivent déposer un dossier de candidature complet au plus tard le 16 octobre 2026, à 23 h 59 HE

Le dossier de candidature doit comprendre les volets suivants :

a. Titre du projet

Formulez un titre concis pour le projet proposé.

b. Renseignements sur le candidat principal et l'équipe

Veillez inclure :

- Le nom, le titre, l'organisme ou l'affiliation du candidat principal, le cas échéant, ainsi que ses coordonnées
- Les codemandeurs et collaborateurs
- Le rôle et la contribution de chaque membre de l'équipe
- L'établissement hôte, l'organisme ou le mandataire fiscal envisagé, si déjà connu

Les candidats ne disposant pas encore d'un établissement hôte confirmé au moment du dépôt de leur dossier doivent décrire brièvement la façon dont les fonds seraient administrés s'ils étaient choisis.

c. Résumé du projet

500 mots au maximum.

Rédigez un résumé du projet proposé, couvrant notamment :

- Le problème ciblé
- Le lien avec l'un ou les deux domaines d'intervention prioritaires
- L'approche préconisée
- Les retombées et effets attendus

Ce résumé pourra être repris par Cancer pulmonaire Canada à des fins de communication publique si le projet est retenu pour financement.

d. Proposition de projet

Maximum de 5 pages, interligne simple, taille 11 ou supérieure.

La proposition de projet devra comprendre les rubriques suivantes :

- Contexte et justification
- Objectifs du projet
- Description de l'approche, de l'intervention, du modèle, de l'outil ou du processus proposé
- Milieu cible, population visée, région concernée ou contexte systémique
- Plan de mise en œuvre
- Résultats escomptés et livrables
- Réflexions sur la mise à l'échelle et la pérennité
- Plan de diffusion des connaissances

Un maximum de quatre figures ou tableaux d'appui pourra figurer en annexe, au-delà de la limite de cinq pages.

e. Déclaration de préparation à la mise en œuvre

Maximum 1 page.

Les candidats doivent décrire pourquoi le projet est prêt à passer à une phase d'essais pratiques, de mise en œuvre, d'adaptation ou d'évaluation au cours de la période de financement.

Cette déclaration devra aborder les points suivants :

- Ce qui est déjà en place
- Les partenariats, autorisations, accès aux données ou soutiens opérationnels qui restent à obtenir
- La faisabilité d'un démarrage du projet d'ici janvier 2027
- Toute dépendance critique susceptible d'influer sur les échéances du projet

f. Plan de mesure et d'évaluation

Maximum 2 pages.

Les candidats doivent décrire comment les progrès et les retombées seront mesurés.

Le plan devra comprendre les rubriques suivantes :

- Les indicateurs clés de réussite
- Les données de référence, le cas échéant
- Les sources de données et les méthodes de collecte
- La manière dont les progrès seront suivis
- La façon dont le projet évaluera son incidence sur les délais diagnostiques, la coordination, la visibilité, l'équité, l'expérience patient ou le rendement du système
- Les données probantes et les apprentissages qui auront été produits à l'issue de la période de financement

g. Plan de gestion des risques et des mesures d'atténuation

Maximum 1 page.

Les candidats doivent recenser les risques majeurs et exposer les stratégies prévues pour y faire face.

Parmi les risques susceptibles d'être rencontrés, on peut citer :

- Des retards dans l'obtention des approbations éthiques, en matière de protection des renseignements personnels ou de la part des établissements
- Des difficultés d'accès aux données
- Des obstacles liés au recrutement ou à la mobilisation des parties prenantes
- Des entraves à la mise en œuvre dans les milieux cliniques ou au sein du système de santé
- Des résistances à l'adoption des technologies ou à la modification des flux de travail
- Une dépendance à l'égard de partenaires ou de systèmes externes
- Des contraintes budgétaires ou des pressions liées aux échéances

Les candidats peuvent présenter cette section sous forme de tableau.

h. Déclaration sur l'équité, le vécu et la mobilisation des parties prenantes

Maximum 1 page.

Les candidats doivent décrire comment le projet intègre les impératifs d'équité, les savoirs issus du vécu et les points de vue des parties prenantes dont le concours est indispensable à une mise en œuvre réussie.

Ceci devrait inclure :

- Comment les personnes touchées par le cancer du poumon contribueront-elles au projet, le cas échéant?
- Comment le projet prend-il en compte les populations ou les milieux qui se heurtent à des obstacles dans l'accès à un diagnostic rapide?
- Quels acteurs – cliniciens, chercheurs en laboratoire, professionnels du système de santé, représentants communautaires, patients ou proches aidants – doivent être mobilisés?
- De quelle façon les partenaires seront-ils associés à la conception, à la mise en œuvre, à l'évaluation ou au transfert des connaissances du projet?

Lorsque des candidats estiment que la participation des personnes ayant une expérience vécue ne s'applique pas, ils doivent fournir une justification succincte.

Il est vivement conseillé aux candidats de prévoir, dans leur budget, des honoraires appropriés, des soutiens à l'accessibilité, des frais de déplacement ou des remboursements destinés aux patients et aux proches aidants partenaires du projet.

i. Plan de pérennité et de mise à l'échelle

Maximum 1 page.

Les candidats doivent décrire comment le projet pourrait se poursuivre et être adopté, adapté ou déployé à plus grande échelle au-delà de la période de financement de douze mois.

Le plan devra aborder les points suivants :

- Ce qui pourrait advenir à l'issue de la période de financement
- Si le modèle, l'outil, le processus ou la stratégie mis au point pourrait être adopté dans d'autres milieux
- Les conditions nécessaires pour envisager une mise en œuvre à plus grande échelle
- La façon dont le projet pourrait nourrir l'élaboration de politiques, la refonte de parcours de soins, l'amélioration de la qualité, la défense des droits ou l'obtention de financements futurs

j. Budget et justification

Les candidats doivent fournir :

- Un budget de projet détaillé de 200 000 \$
- Un budget de projet adapté de 100 000 \$
- Une justification budgétaire pour chacun des deux scénarios de financement
- Toute autre source de financement confirmée, en attente ou envisagée
- Les contributions en nature, le cas échéant
- Un budget articulé autour de jalons, précisant les activités principales, les coûts estimés, les échéances et les livrables

Les coûts indirects et les frais généraux institutionnels ne constituent pas des dépenses admissibles.

k. Plan de travail et calendrier

Veillez présenter un calendrier de projet sur douze mois, comprenant :

- Les activités clés
- Les jalons
- Les livrables
- Les points de rapport
- Les exigences d'approbation ou de démarrage anticipées
- Le calendrier des activités d'évaluation et de transfert des connaissances

l. Lettres d'appui

Les candidats affiliés à un établissement ou à un organisme hôte sont invités à joindre une lettre d'appui attestant de la faisabilité du projet proposé et de la volonté ainsi que de la capacité de l'établissement ou de l'organisation à gérer les fonds, si le financement est accordé.

Les candidats qui n'ont pas encore confirmé un établissement hôte au moment de présenter leur candidature peuvent néanmoins déposer leur dossier. La confirmation d'un établissement hôte, d'un organisme ou d'un mandataire fiscal admissible sera toutefois exigée avant tout déblocage des fonds.

Vous pouvez aussi ajouter des lettres de collaboration si c'est utile.

m. Curriculum vitæ ou notices biographiques des candidats

Veillez joindre les curriculum vitæ (CV) ou de brèves notices biographiques du candidat principal et des principaux cocandidats. Vous pouvez regrouper les CV en un seul fichier couvrant tous les candidats concernés.

Ce fichier doit être présenté séparément des autres composantes du dossier de candidature.

n. Éthique, protection des renseignements personnels, approbations institutionnelles et accès aux données

Les candidats doivent préciser si le projet requiert une approbation éthique de la recherche, un examen en matière de protection de la vie privée, des accords d'échange de données, une autorisation institutionnelle, une approbation opérationnelle ou toute autre autorisation réglementaire.

Ces approbations n'ont pas à être obtenues au moment du dépôt de la demande. Cependant, si votre projet est financé, vous devrez obtenir toutes les approbations nécessaires avant que les fonds ne soient versés, le cas échéant.

o. Déclaration des conflits d'intérêts et de l'indépendance

Les candidats sont tenus de déclarer tout conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent en lien avec le projet proposé.

Il s'agit notamment de ce qui suit :

- Les relations commerciales pertinentes au regard du projet proposé
- Toute participation auprès d'entreprises dont les produits, tests, plateformes, outils ou services sont susceptibles d'être mobilisés dans le cadre du projet
- Les relations financières ou consultatives susceptibles d'être perçues comme exerçant une influence sur le projet
- Tout autre lien susceptible de faire naître un conflit d'intérêts réel ou apparent

Le prix ne saurait servir à des fins de promotion commerciale, de mise en marché de produits, ni à des activités visant principalement à favoriser une entreprise, un produit, un test, une plateforme ou un service particulier.

9. Processus d'examen et évaluation

Les candidatures seront examinées selon un processus d'adjudication indépendant mené par Cancer pulmonaire Canada.

Ce jury pourra réunir des représentants issus des domaines suivants :

- Oncologie médicale
- Pneumologie
- Pathologie et analyse des biomarqueurs
- Science de la mise en œuvre des systèmes de santé
- Amélioration de la qualité
- Expérience vécue

Boehringer Ingelheim Canada n'a aucun rôle dans l'évaluation des propositions, la délibération, la sélection, ni les décisions de financement.

Les demandes seront évaluées selon les critères suivants :

Adéquation avec un domaine d'intervention prioritaire

- Pertinence manifeste par rapport à l'un ou aux deux domaines d'intervention prioritaires
- Ancrage solide dans l'amélioration du diagnostic du CPNPC au Canada

Retombées potentielles

- Capacité à améliorer les délais diagnostiques, la coordination, la visibilité, l'équité ou l'expérience des patients
- Aptitude à produire des apprentissages systémiques importants

Faisabilité et préparation à la mise en œuvre

- Plan de mise en œuvre clairement articulé
- Expertise de l'équipe adaptée aux exigences du projet
- Calendrier et budget réalistes
- Démonstration de la capacité du projet à démarrer dans la période de financement proposée
- Compréhension éclairée des dépendances, des autorisations requises et des impératifs opérationnels

Mesure et évaluation

- Indicateurs de succès clairement définis
- Sources de données et méthodes d'évaluation appropriées
- Capacité à produire des données probantes ou des apprentissages utiles dans un délai de douze mois
- Pertinence des indicateurs proposés au regard des délais diagnostiques, de la coordination, de l'équité, de la visibilité, de l'expérience des patients ou du rendement du système

Risques et atténuation

- Identification précise des principaux risques
- Stratégies d'atténuation concrètes et opérationnelles
- Compréhension lucide des obstacles à la mise en œuvre

Extensibilité, pérennité et transfert des connaissances

- Potentiel d'adaptation ou de déploiement à plus grande échelle dans divers contextes
- Prise en compte de la viabilité du projet au-delà de la période de financement
- Démarche structurée pour diffuser les apprentissages, les résultats et les recommandations
- Potentiel d'éclairer la recherche future, les politiques, la défense des droits, la refonte des parcours de soins ou l'amélioration du système

Équité, expérience vécue et approche centrée sur le patient

- Prise en compte des populations ou des milieux qui se heurtent à des obstacles dans l'accès à un diagnostic rapide
- Intégration authentique des perspectives issues de l'expérience vécue, le cas échéant
- Mobilisation des parties prenantes indispensables à la mise en œuvre
- Prise en compte de l'expérience des patients, de l'accès aux soins, de la coordination et de l'orientation dans le système de santé

Cancer pulmonaire Canada se réserve le droit de n'accorder aucun financement si les demandes déposées ne répondent pas aux objectifs, aux exigences de qualité ou à la visée stratégique du prix.

10. Conditions de financement

Les candidats retenus sont tenus de respecter les politiques de financement de Cancer pulmonaire Canada, ainsi que les exigences institutionnelles, éthiques, en matière de protection des renseignements personnels et les obligations réglementaires applicables.

Le prix doit être accepté dans les 15 jours ouvrables suivant la date d'offre, faute de quoi il pourra être annulé et proposé au prochain candidat admissible.

Les candidats retenus doivent :

- Confirmer l'existence d'un établissement hôte, d'un organisme ou d'un mandataire fiscal canadien admissible avant tout déblocage des fonds
- Démarrer le projet dans les deux mois suivant la date de début la plus proche possible
- Mener le projet à terme dans les 12 mois suivant sa date de début, sauf prolongation approuvée par Cancer pulmonaire Canada
- Participer à la séance d'intégration du projet organisée par Cancer pulmonaire Canada
- Confirmer la portée du projet, ses jalons, ses indicateurs de réussite et les attentes en matière de transfert des connaissances
- Déposer un rapport d'avancement à mi-parcours
- Participer à un échange des apprentissages à mi-parcours avec Cancer pulmonaire Canada
- Déposer un rapport final dans les deux mois suivant la date d'achèvement du projet
- Fournir un résumé accessible et non technique des résultats à des fins de communication par Cancer pulmonaire Canada
- Contribuer, le cas échéant, aux activités de transfert des connaissances liées au projet
- Mentionner l'aide financière assurée par Cancer pulmonaire Canada et Boehringer Ingelheim Canada dans toutes les communications et publications relatives au projet financé, en utilisant la formulation de remerciement fournie par Cancer pulmonaire Canada

Cancer pulmonaire Canada ne diffusera les résultats du projet au public qu'après examen approprié et avec le consentement de l'équipe financée.

11. Rapports et transfert des connaissances

Le prix Souffle d'avenir vise non seulement à soutenir des projets novateurs, mais aussi à en tirer des enseignements concrets susceptibles d'éclairer les recherches futures, de renforcer la défense des droits et de faire progresser les systèmes de santé.

Les équipes financées s'engageront dans un processus structuré d'apprentissage et de reddition de comptes, comprenant notamment :

Intégration du projet

Les équipes financées se réuniront avec Cancer pulmonaire Canada afin de confirmer :

- La portée du projet
- Les attentes en matière de rapports
- Les possibilités de transfert des connaissances

Échange des apprentissages à mi-parcours

Aux alentours du sixième mois, les équipes financées prendront part à un bilan d'avancement et à un échange des apprentissages avec Cancer pulmonaire Canada afin de :

- Partager les résultats préliminaires, les défis rencontrés et les leçons tirées
- Évaluer la progression au regard des jalons fixés
- Repérer les occasions d'amplifier les retombées ou d'aplanir les obstacles

Rapport final et transfert des connaissances

À l'issue de la période de financement, les équipes financées soumettront un rapport final et participeront à des activités de transfert des connaissances. Cela pourra comprendre :

- Un résumé des résultats obtenus et des principales conclusions
- Les leçons tirées et les recommandations formulées
- Réflexions sur la mise à l'échelle et la pérennité
- Un résumé accessible et non technique destiné aux communications de Cancer pulmonaire Canada
- Une présentation des résultats à Cancer pulmonaire Canada et aux parties prenantes concernées

12. Langues officielles

Les candidats peuvent soumettre leur proposition dans la langue officielle de leur choix. Cancer pulmonaire Canada veillera à ce que les dossiers soumis dans l'une ou l'autre langue officielle fassent l'objet d'une évaluation adéquate.

Les candidats sont encouragés à envisager, le cas échéant, l'inclusion des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

13. Protection des renseignements personnels et confidentialité

Les renseignements fournis par les candidats seront utilisés aux fins d'évaluation des dossiers, de recrutement des examinateurs, d'administration et de suivi des prix, de compilation de données statistiques, ainsi qu'à l'appui de la recherche en santé et de l'amélioration des systèmes.

Ces renseignements pourront être communiqués aux examinateurs et aux conseillers dans la mesure nécessaire à l'administration du Prix, sous réserve des exigences applicables en matière de confidentialité et de gestion des conflits d'intérêts.

Tous les renseignements personnels recueillis, utilisés ou divulgués dans le cadre de cette occasion de financement seront traités conformément aux lois applicables en matière de protection des renseignements personnels, y compris la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques, le cas échéant.

14. Instructions de soumission

Les candidats doivent soumettre un dossier de candidature complet au plus tard le **16 octobre 2026 à 23 h 59 HNP**

Les candidatures doivent être déposées par l'intermédiaire de :

[Insérer le lien vers le formulaire de candidature ou l'adresse courriel]

Toute candidature soumise en retard ou incomplète sera irrecevable.

15. Questions

Pour toute question relative au processus de candidature ou toute demande d'information générale concernant le Prix Breathe Forward, veuillez communiquer avec :

Winky Yau – Gestionnaire, Affaires médicales

winky@lungcancer canada.ca

16. Dates clés

Ouverture des candidatures :	6 juillet 2026
Date limite de dépôt :	16 octobre 2026 à 23 h 59 (HP)
Examen indépendant et délibérations :	octobre – novembre 2026
Annnonce des lauréats :	novembre 2026
Mise en œuvre des projets :	janvier – décembre 2027
Échange des savoirs à mi-parcours :	juin – juillet 2027
Remise du rapport final :	janvier 2028
Diffusion et transfert des connaissances :	T1 2028